

Conditions générales de vente – Séminaires et formations es sense

1- Contrat

Le bon de commande signé par le client vaut contrat entre le client et es sense, définissant les droits et obligations de chacun. Si le client est une personne physique n'agissant pas en qualité de professionnel (commerçant, artisan, profession libérale), il bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours ouvrables. Le cas échéant, les frais de paiement (Paypal, Visa, banques, etc.) sont à charge du client et seront déduits du remboursement.

2- Paiement

Toutes les factures d'es sense sont dues au grand comptant. Tout retard de paiement emportera application d'un intérêt de retard au taux de 1% par mois, et d'une clause pénale égale à 10% du montant dû avec un minimum de 250€.

Au cas où le client aurait opté pour un paiement échelonné de formations, il devra payer les factures aux dates prévues à la commande ; il ne pourra pas invoquer le fait qu'il n'a pas encore bénéficié de la formation pour retenir des paiements.

3- Dates des formations

Es sense se réserve le droit de modifier la date d'une formation. Dans ce cas, le client se verra proposer le choix entre la participation à cette autre date et l'annulation moyennant remboursement sans frais de la formation reportée.

4- Paiement avant la participation aux formations

Le client ne sera autorisé à participer à une formation que s'il est en règle de paiement pour l'ensemble de ses contrats avec es sense, et si - notamment - l'intégralité du prix de la formation en question a été payée à l'avance.

5- Propriété intellectuelle et droit à l'image

Es sense détient la propriété intellectuelle sur l'intégralité de ses formations. Aucune copie du contenu ni aucune image des formations ne pourront être diffusées sans l'accord écrit préalable d'es sense. Sauf interdiction explicite de la part du client, celui-ci accepte qu'es sense utilise toutes les images (photos et vidéos) prises par es sense pendant les formations, pour ses besoins de formation, de communication et de publicité.

6- Non-participation à une formation

Toute formation achetée doit être payée, même au cas où le client annulerait sa participation ou serait absent. Dans ce cas, le prix payé restera acquis à es sense et le solde éventuel restera dû, sans obligation de remplacement par aucun autre service. Le client pourra toutefois se faire remplacer par une autre personne qui remplirait les mêmes conditions de participation.

7- Subsidés

Au cas où le client solliciterait un subside auprès de certaines autorités qui exigeraient le paiement des formations après obtention du subside, es sense facturera les échéances contractuelles prévues à la commande au titre de garantie sur le contrat. Dès que le client confirmera l'obtention du subside, es sense facturera les formations et créditera les garanties. Dès que le client aura payé les factures de formation, es sense remboursera la note de crédit sur les garanties. Au cas où l'obtention du subside nécessiterait une intervention d'es sense (rédaction de contrats ou de rapports), un montant forfaitaire de 300€ HTVA sera facturé au client, payable avant toute intervention d'es sense.

8- Responsabilité

Es sense décline toute responsabilité en cas d'accident pendant la formation qui entraînerait des dommages corporels ou matériels. Es sense ne sera pas responsable de toute perte de revenu, perte de business, perte d'épargne, perte de données ou perte d'objets pendant ou après la formation. La responsabilité d'es sense reste engagée uniquement en cas de faute grave ou de fraude dans l'organisation ou le contenu de la formation.

9- Conditions spécifiques pour les Clés du Succès

Le paiement suivant l'inscription en ligne sur le site des Clés du Succès vaut signature d'un bon de commande au sens des présentes conditions générales et spécifiques. La commande est confirmée par un e-mail émanant d'es sense. Au cas où le client souhaiterait annuler sa participation, il ne recevra aucun remboursement du prix d'inscription ; par contre, il pourra se faire remplacer par une autre personne.

Le prix d'inscription payé sous le régime 'no-show fee' sera remboursé à toute personne qui se présentera au desk d'accueil de l'événement et y remettra à un(e) préposé(e) d'es sense le formulaire de demande de remboursement dûment complété.

Le prix d'inscription payé sous le régime 'satisfait ou remboursé' sera remboursé à toute personne qui se présentera au desk d'accueil de l'événement et y remettra à un(e) préposé(e) d'es sense le formulaire de demande de remboursement dûment complété, comprenant la motivation de son insatisfaction.

10- Conditions spécifiques au programme Kairos

Le client ayant acheté un programme Kairos choisit, endéans les 30 jours suivant la commande, parmi les dates des formations proposées par es sense celles qui lui conviennent ; il doit participer aux formations prévues dans un délai maximum de 18 mois à compter de la signature du bon de commande. Au cas où les formations n'auraient pas été suivies dans ce délai, l'intégralité du prix du programme restera acquis à es sense.

Au cas où le client souhaiterait postposer sa participation à une formation, il devra en avertir es sense au moins 30 jours avant la date de la formation à laquelle il s'est initialement inscrit. A défaut, tout report de la participation à une date ultérieure sera soumis au paiement préalable de frais administratifs à concurrence de 250€ HTVA.

Par application du point 4 ci-dessus, le client ne pourra participer à une formation que s'il est en règle de paiement de toutes ses factures, et qu'il a au moins payé le prix total du programme 1) multiplié par le nombre de jours de formation déjà suivis et prévus pour cette formation, et 2) divisé par le nombre total de jours de formation prévus dans le programme complet.

En cas de retard de paiement, outre l'application des règles prévues au point 2, es sense pourra décider unilatéralement de l'annulation de la commande du programme, aux torts du client qui perdra le bénéfice de l'offre spéciale Kairos.

11- Conditions spécifiques pour les formations assorties d'un forfait pour frais et débours

Pour la Life Changing Experience, Inside Out et toute autre formation pour laquelle un forfait est exigé pour couvrir des frais de logement, voyage, catering, etc. ce forfait devra être payé à es sense au moins 3 mois avant la date de la formation.

Toute demande par le client de reporter sa participation à une date ultérieure entraînera la perte de ce forfait, sous déduction des frais et débours qu'es sense confirmera avoir récupéré. Une nouvelle inscription à une autre date supposera donc un nouveau paiement du forfait.

12- Conditions spécifiques aux autres programmes de formation

Les conditions définies au point 10 sont également valables pour tout autre programme de formation, quel qu'en soit la dénomination (Combo, Pack, ...).

13- Juridiction

Tout litige relatif à la formation et au contrat sera de la compétence des tribunaux de Bruxelles qui appliqueront le droit belge.

es sense SPRL – rue de l'institut 94 – 1330 rixensart - +32 2 652.47.50 – TVA BE 0502.764.658